



UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

# PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

**2<sup>e</sup> CYCLE UNIVERSITAIRE - 30 CRÉDITS\***

Le Programme de formation professionnelle CPA (PFP) consiste en une série de cours visant principalement à accroître la capacité des candidats d'appliquer, en contexte de travail, les connaissances, les valeurs, l'éthique et les attitudes professionnelles attendues des CPA. Le PFP s'inscrit dans une importante dimension d'intégration des compétences et comprend aussi un volet axé sur l'acquisition de connaissances plus poussées que celles acquises dans le cadre des préalables universitaires.

\* En incluant le cours CPA 831 - Rédaction en expertise comptable I (3 cr.) - hors PFP

**DIPLÔME DE  
2<sup>e</sup> CYCLE EN EXPERTISE  
COMPTABLE (D2EC)**



# [PRO]GRAMME ACCRÉDITÉ

Temps plein

MODULES COMMUNS		MODULES OPTIONNELS Deux modules au choix du candidat				MODULES INTÉGRATION	
Information financière	Comptabilité de management	Certification	Fiscalité	Finance	Gestion de la performance	Intégration compétences	Préparation examen
Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Automne ou hiver	Été	Été
CPA 832 Expertise comptable – Information financière (3 cr.)	CPA 833 Expertise comptable – Comptabilité de gestion (3 cr.)	CPA 885* Certification et audit avancés I (1 cr.)	CPA 887* Fiscalité avancée I (1 cr.)	CPA 883 Comptabilité et stratégie financières avancées I (1 cr.)	CPA 881 Gestion de la performance I (1 cr.)	CPA 838 Intégration des compétences en expertise comptable (3 cr.)	CPA 839 Rédaction en expertise comptable II (3 cr.)
CPA 834 Expertise comptable – Certification, stratégie et gouvernance (3 cr.)	CPA 835 Expertise comptable – Analyse des aspects financiers et fiscaux (3 cr.)	<b>HIVER PÉRIODE DE STAGE</b>					
<b>Été</b>	<b>Été</b>	<b>Été</b>	<b>Été</b>	<b>Été</b>	<b>Été</b>		
CPA 836 Expertise comptable – Compétences multiples (3 cr.)		CPA 886* Certification et audit avancés II (2 cr.)	CPA 888* Fiscalité avancée II (2 cr.)	CPA 884 Comptabilité et stratégie financières avancées II (2 cr.)	CPA 882 Gestion de la performance II (2 cr.)		

\* Obligatoire pour l'obtention du permis en comptabilité publique (auditeur)

## REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Danièle Blanchette, Ph. D, CPA  
Tél. : 819 821-8000 [62326] Téléc. : 819 821-7934  
daniele.blanchette@usherbrooke.ca  
Site Web : [bit.ly/sherbrooke\\_pfp](http://bit.ly/sherbrooke_pfp)

## MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu.

Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat.

L'Université de Sherbrooke exige une moyenne générale de 2,8/4,3 mais également une moyenne minimale de 2,8 dans les cours de spécialité (essentiellement les compétences techniques CPA exclusion faite de CTB115, CTB215 et ADM661).

# [PRO]GRAMME ACCRÉDITÉ

Temps partiel sur 2 ans (début à l'automne)

MODULES COMMUNS		MODULES OPTIONNELS Deux modules au choix du candidat				MODULES INTÉGRATION	
Information financière	Comptabilité de management	Certification	Fiscalité	Finance	Gestion de la performance	Intégration compétences	Préparation examen
<b>Hiver 1</b>	<b>Automne 1**</b>	<b>Été 1</b>			<b>Été 1</b>		
CPA 832 Expertise comptable – Information financière (3 cr.)	CPA 833 Expertise comptable – Comptabilité de gestion (3 cr.)	CPA 885* Certification et audit avancés I (1 cr.)			CPA 881 Gestion de la performance I (1 cr.)		
CPA 834 Expertise comptable – Certification, stratégie et gouvernance (3 cr.)	<b>Été 1</b> CPA 835 Expertise comptable – Analyse des aspects financiers et fiscaux (3 cr.)						

MODULES COMMUNS		MODULES OPTIONNELS Deux modules au choix du candidat				MODULES INTÉGRATION	
Information financière	Comptabilité de management	Certification	Fiscalité	Finance	Gestion de la performance	Intégration compétences	Préparation examen
<b>Automne 2</b>		<b>Automne 2</b>	<b>Hiver 2</b>	<b>Hiver 2</b>	<b>Automne 2</b>	<b>Hiver 2</b>	<b>Été 2</b>
CPA 836 Expertise comptable – Compétences multiples (3 cr.)		CPA 886* Certification et audit avancés II (2 cr.)	CPA 887* Fiscalité avancée I (1 cr.)  CPA 888* Fiscalité avancée II (2 cr.)	CPA 883 Comptabilité et stratégie financières avancées I (1 cr.)  CPA 884 Comptabilité et stratégie financières avancées II (2 cr.)	CPA 882 Gestion de la performance II (2 cr.)	CPA 838 Intégration des compétences en expertise comptable (3 cr.)	CPA 839 Rédaction en expertise comptable II (3 cr.)

\* Obligatoire pour l'obtention du permis en comptabilité publique (auditeur)

\*\* Première session

## REPRÉSENTANT UNIVERSITAIRE

Danièle Blanchette, Ph. D, CPA

Tél. : 819 821-8000 [62326] Téléc. : 819 821-7934

daniele.blanchette@usherbrooke.ca

Site Web : [bit.ly/sherbrooke\\_pfp](http://bit.ly/sherbrooke_pfp)

## MISE EN GARDE

Les règles générales d'admission au PFP exigent l'atteinte d'une moyenne cumulative d'au minimum 2,8/4,3 ou l'équivalent sur l'ensemble du baccalauréat reconnu.

Pour l'admission au PFP dans un programme d'études universitaires de 2<sup>e</sup> cycle, l'université peut exiger une moyenne supérieure ou une moyenne sur l'ensemble des cours préalables du baccalauréat.

L'Université de Sherbrooke exige une moyenne générale de 2,8/4,3 mais également une moyenne minimale de 2,8 dans les cours de spécialité (essentiellement les compétences techniques CPA exclusion faite de CTB115, CTB215 et ADM661).